

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 145 (2000)
Heft: 6-7

Artikel: Entretien avec... : le cdt C Jacques Dousse, chef des forces terrestres.
2e partie
Autor: Dousse, Jacques / Weck, Hervé de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346016>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Entretien avec...

Le cdt C Jacques Dousse, chef des Forces terrestres (2)

En décembre 1999, le cdt C Jacques Dousse fait savoir à ses collaborateurs qu'il va rester à la tête des Forces terrestres et qu'il n'est pas candidat à la succession de Jean Abt au CA camp 1. Il affirme courageusement: on ne quitte pas le bateau au milieu du gué, alors que l'Armée XXI n'a pas encore atteint les «eaux tranquilles» d'un port sûr. Cette décision met en évidence un vrai chef qui tient à assumer ses lourdes responsabilités. A l'occasion de l'assemblée générale de la Société cantonale jurassienne des officiers, le rédacteur en chef de la RMS a le privilège de s'entretenir avec Jacques Dousse et de jouer au «porte-paroles» en lui posant des questions souvent délicates qui préoccupent les citoyens-soldats, inquiets pour l'avenir de la défense du pays.

RMS: Avec le rythme bisannuel des cours de répétition, le niveau d'instruction est-il tombé à un niveau insuffisant? La réforme «Armée XXI» sera-t-elle à même de corriger cette situation? Vu la situation internationale, il est clair que nous n'avons pas à être prêt à une guerre généralisée qui pourrait éclater en tout temps...

Quels critères permettent-ils de prétendre que le niveau d'instruction est insuffisant? Objectivement, quelle est aujourd'hui la qualité de notre instruction? Le niveau d'instruction, aujourd'hui, n'est pas le même que celui que nous avons connu dans l'Armée 61. Il est clairement fixé qu'à l'école de recrues, nous devons atteindre une instruction en formation au niveau de la section et que, dans les cours de répétition, au niveau de la compagnie renforcée. Si on dit que le niveau d'instruction est infé-

rieur à celui de l'Armée 61, je réponds oui. En ce qui concerne la qualité, je dis qu'elle est bonne.

Avec les cours de répétition bisannuels, il est évident que les pertes au niveau de l'instruction sont plus importantes qu'avec un rythme annuel qui permettait, après deux ou trois jours de remise en forme, de partir dans l'instruction proprement dite, prévue pour la période de service. Aujourd'hui, la première semaine est nécessaire pour rafraîchir les matières et atteindre un niveau convenable. Ce n'est donc que la deuxième semaine qu'on «commence» véritablement le cours de répétition.

Pourquoi les décideurs ont-ils choisi ce système, bien qu'ils devaient savoir qu'il serait moins performant. Il y a eu un compromis entre la politique financière (des cours bisannuels coûtent moins cher que

des cours annuels) et le désir des milieux économiques qui souhaitaient un rythme bisannuel («nos collaborateurs seront moins souvent absents»). Une décision militaire en a découlé: il s'agissait de garantir un haut niveau d'instruction pour les cadres, donc de faire l'effort principal sur leur formation, en leur imposant un rythme annuel avec les cours de répétition d'une part, les cours techniques-tactiques d'autre part.

Parlons vrai! Il faut revenir à des cours de répétition annuels et explorer d'autres pistes, afin d'assurer que l'armée puisse accomplir ses missions dans le contexte politico-militaire d'aujourd'hui. Dans ce contexte, l'effort prioritaire c'est la troisième mission, soit la sauvegarde des conditions d'existence. Il faut donc mettre au point un système, avec des formations de professionnels, des «militaires en service long» et

la prolongation des écoles de recrues, qui permette de répondre à quatre conditions, **disponibilité des troupes, immédiateté, efficacité et continuité de l'engagement**. Il faut éviter le retour d'une situation comme celle de 1999, lorsqu'il a fallu déplacer des cours de répétition, vu les engagements subsidiaires demandés à l'armée.

RMS: N'engage-t-on pas trop la troupe pour des manifestations comme des championnats de ski ou le Tir fédéral?

C'est une tendance qui m'inquiète. Ma philosophie est simple: pour autant que l'activité au profit de tiers soit un apport pour l'instruction de la troupe, je suis d'accord. J'ai mis un bataillon de police des routes à disposition du Tour de Suisse. Je suis allé voir ces gens, j'ai parlé avec eux. Le message était clair: «Pour nous, il n'y a rien de mieux pour nous entraîner à notre «métier» militaire. Nous faisons le travail pour lequel nous sommes prévus.» Au lieu que des sanitaires s'entraînent sur des «patients fictifs», on peut les mettre à disposition d'hôpitaux, de foyers de personnes âgées ou d'handicapés, pour

Un système, comprenant des formations de professionnels, des «militaires en service long» et la prolongation des écoles de recrues, doit répondre à quatre conditions, **disponibilité des troupes, immédiateté, efficacité et continuité de l'engagement**.



Le chef des Forces terrestres va le plus souvent possible à la troupe...

faire des soins ou, par exemple, pour les déplacer vers un lieu de vacances. Ce travail correspond au «cahier des charges» des sanitaires.

A la Patrouilles des glaciers, une partie des militaires mis à disposition remplit des missions identiques à celles qui leur seraient confiées à l'engagement: dans les transmissions, on travaille à l'échelle 1:1, et il en va de la vie des patrouilles! Pour les autres, cela est peu moins vrai, il faut le reconnaître mais, du moment que c'est une manifestation militaire, des moyens militaires doivent être accordés. Il n'en va pas de même quand il s'agit d'une organisation civile. J'espère que l'appui aux futures fêtes de yodleurs, de lutteurs et autres manifestations de ce genre ne sera plus uniquement l'apanage de l'armée. Ce serait une excellente mission pour la protection

civile, demain la protection de la population. J'espère que ce changement s'effectuera dans l'Armée XXI.

RMS: Qu'en est-il aujourd'hui de l'interopérabilité de nos formations, au niveau doctrine, matériel et instruction? Quelles sont les principales lacunes à combler?

Les lacunes, aujourd'hui, sont grandes! D'abord parce que le Rapport de sécurité 1990 du Conseil fédéral n'imposait aucune interopérabilité. Elle a commencé à se développer dans un contexte très particulier qui est la promotion de la paix, avec l'engagement de Bérets jaunes en Bosnie, de Bérets grenats au Kosovo, de Bérets bleus, soit des observateurs. Il n'en reste pas moins vrai que nous avons un sérieux retard. Aujourd'hui, notre seule interopérabilité se situe au ni-

veau des matériels et des systèmes d'arme. Le *Leopard-2*, on le trouve en Allemagne, aux Pays-Bas, en Suède, en Autriche et en Espagne, le *F/A-18* aux Pays-Bas et en Espagne, le *M-109* dans pratiquement toutes les forces armées européennes.

Le grand défi, pour l'Armée XXI, c'est d'être interopérable dans les domaines de la doctrine et de la conduite. L'interopérabilité commence par les procédures: elles doivent être, chez nous, identiques à celles des pays environnants. C'est indispensable si, un jour, on devait travailler ensemble. En ce qui concerne la conduite, il faut assurer l'interopérabilité de nos systèmes de télécommunications. Sans oublier la langue anglaise qui est la base de l'interopérabilité.

Dans les écoles d'avancement, une partie des heures à disposition doit être réservée à la connaissance de l'anglais en général, de l'anglais militaire en particulier. L'essai-pilote à Colombier visant à l'apprentissage de l'allemand devrait permettre d'introduire l'anglais sans grandes difficultés. Pour la Suisse aux quatre langues et aux quatre cultures, cette prépondérance de l'anglais ne va pas sans risques. Si, un jour, les Tessinois, les Romands et les Alémaniques se parlaient en anglais, le pays aurait perdu une de ses traditions essentielles. Il faudra protéger – la solution je ne l'ai pas pour l'instant – la tradition linguistique et culturelle de la Suisse.

En ce qui concerne l'instruction, il faut collaborer avec l'étranger. Cet effort, pour l'ins-

Seul le 30% des jeunes Suisses se disent prêts à effectuer leurs obligations militaires d'une seule traite, soit en 10 mois. Près de 70% des jeunes Suisses pensent que le modèle «normal», c'est une école de recrues et des cours de répétition.

tant, est «gelé» jusqu'à la révision partielle de la loi militaire, dont l'un des volets concerne justement ce genre de coopération. Jusqu'à présent, les Forces aériennes mises à part, il y a un seul accord avec la Belgique. Cette coopération est très importante pour l'avenir, compte tenu de la réduction budgétaire dans toutes les forces armées européennes. Chacune d'elles ne pourra pas s'offrir tous les simulateurs de haute technologie. Il faudra partager les frais. La Suisse pourrait se spécialiser dans certains types de simulateurs, l'Espagne ou l'Autriche mettre à disposition des places de tir etc.

Il s'agit également aussi pour nous de coopérer, financièrement et techniquement, aux projets européens. Nous ne pourrons pas toujours développer nos propres produits. Un matériel étranger doit être acheté «sur étagère» et «l'hélvétisation» réduite à son strict minimum.

RMS: «La sécurité par la coopération» implique des engagements à l'étranger. Ils seront assumés par des volontaires. Ne craignez-vous pas qu'à long terme, le recrutement de volontaires pose problème? Comment réagirait l'opinion si, par malheur, il y avait des pertes lors d'un tel engagement. Comme ailleurs en Occident, on est fasciné en Suisse par le mythe de la «guerre-zéro-mort»!

Qu'en est-il du recrutement de volontaires pour des engagements à l'étranger? Deux sondages scientifiques, commandés par les Forces terrestres, ont été effectués, une fois avec de futures recrues qui



...pour se rendre compte de la situation «dans le terrain».

n'avaient, par conséquent, aucune expérience de la vie militaire, l'autre fois avec des recrues en service. Dans les deux cas, les résultats sont identiques: seul le 30% des jeunes sondés sont prêts à effectuer leurs obligations militaires d'une seule traite, soit en 10 mois, si l'on prend en compte les 300 jours fixés aujourd'hui. Pour moi, c'est étonnant, j'imaginais davantage de conscrits intéressés à la possibilité d'en terminer avec leurs obligations militaires à 20 ans. D'un autre côté, ce résultat me réjouit: près de 70% des jeunes Suisses pensent que le modèle «normal», c'est une école de recrues et des cours de répétition. Un résultat contraire aurait mis en évidence un péril pour le système de milice...

Le conseiller fédéral Ogi a fixé de manière claire les attentes du Gouvernement concernant les besoins en «volontaires service long». Il parle de la «valeur d'un bataillon». Si l'on tient compte du 30% donné par les deux sondages et de

la «valeur d'un bataillon», on n'a pas de souci à se faire concernant les engagement des volontaires service long, autant pour des engagements à l'intérieur du pays qu'à l'étranger. Si le Conseil fédéral prolonge le mandat de la SWISSCOY, il y aurait donc 30% des conscrits qui seraient prêts à ce type d'engagement. Cela me réjouit, car il n'y aurait rien de pire pour notre pays que de ne pas pouvoir assurer les relèves au Kosovo et de devoir dire: «On ne peut remplir cette mission, faute de volontaires.»

Dès qu'il y a service militaire, il y a danger d'accidents plus ou moins graves. Même en temps de guerre, un des volets essentiels de la mission de tout chef, quel que soit son grade, est de revenir d'opération avec tout son monde. Y a-t-il plus de risque à être engagé au Kosovo ou en Suisse? Les risques sont différents. Les pertes humaines que la KFOR a subies jusqu'à la mi-mars 2000 au Kosovo ont toutes été provoquées par des accidents de circulation. Aucun soldat n'est

Dans les urnes, le peuple reconnaîtra les efforts d'économie du Département de la défense, c'est-à-dire presque dix milliards de francs en dix ans! Les hommes et les femmes de ce pays ont apprécié à sa juste valeur la contribution majeure de l'armée, ces derniers mois, à la sauvegarde des conditions d'existence et à la sécurité.

décédé lors d'un engagement armé.

Faut-il armer nos militaires qui font de la promotion de la paix? Si on ne le fait pas, on pourrait nous reprocher un décès dû au fait qu'ils n'étaient pas armés. Certains pourraient, bien entendu, soutenir la thèse inverse... En tant que militaire et juriste, je n'ai pas mauvaise conscience en prétendant que nos soldats ont besoin de protection pour leur légitime défense. Pour la garantir, il faut des véhicules blindés, des gilets pare-balles mais aussi des armes. Pour la protection, il faut leur donner les meilleurs matériels!

Le Kosovo a une chance d'éviter la violence généralisée, uniquement parce que la KFOR est présente. Sinon il risquerait la catastrophe. L'intérêt de la Suisse n'est-il pas de participer? Ce n'est pas seulement une question de solidarité internationale, il en va de l'intérêt du pays: le Kosovo se trouve, pour reprendre un terme de conduite tactique, dans notre «zone d'intérêt». Il suffit



En inspection avec le chef EMG au Kosovo...



Visite d'un chantier au Kosovo.

de penser aux problèmes des réfugiés...

RMS: «Gouverner, c'est prévoir le pire!» Les moyens financiers accordés par le pouvoir politique permettront-ils d'acquérir les moyens nécessaires et d'atteindre un niveau opérationnel suffisant? Que se passerait-il si l'initiative en faveur d'une redistribution des dépenses militaires était acceptée?

Le Conseil fédéral a pris une option sur la future politique de sécurité du pays en disant très clairement «sécurité par la coopération». La base de cette

nouvelle orientation, c'est le Rapport de sécurité 2000, mais il n'est pas seul, sur un nuage. Il y a trois autres bases à propos desquels les politiciens prendront des décisions cette année. C'est pour cela que je parle de «l'année de la vérité» pour notre armée. Pour concrétiser le Rapport de sécurité 2000, nous avons besoin de **bases juridiques, financières et matérielles**. Les bases juridiques, c'est la révision partielle de la loi militaire; les bases financières, c'est le rejet de l'initiative en faveur d'une redistribution des dépenses militaires; les bases matérielles, c'est le programme d'arme-

ment 2000. Si une de ces bases venait à manquer, le Rapport sur la politique de sécurité serait mis en péril. Voilà le message que l'on doit faire passer aux Suisses et aux Suisses!

Je crois que le peuple, lorsqu'il devra décider de l'une ou l'autre de ces bases (autant l'initiative pour la réduction de moitié des dépenses militaires qu'un référendum à propos de la révision partielle de la loi militaire, voire à propos du programme d'armement), reconnaîtra les efforts d'économie que le Département a fait, c'est-à-dire presque dix milliards de francs en dix ans! Il prendra aussi en compte les engagements de l'armée au profit des autorités civiles, donc de la collectivité: surveillance de missions diplomatiques à Genève et à Berne, sécurité d'une conférence sur le sionisme à Bâle, accueil des réfugiés, appui lors d'inondations et d'avalanches, envoi de gardes-fortifications au Tessin et à Genève pour renforcer les gardes-frontières. Je fais confiance à la sagesse populaire.

Propos recueillis par le col Hervé de Weck